



Rapport de la Commission des finances concernant le Préavis municipal no 04/16

Budget 2017

Composition de la Commission des finances :

Eric Bron	Membre
Armand Jost	Président
Isabel Matos	Membre
Philippe Muggli	Membre - Rapporteur
Andreas Zaugg	Membre

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Les membres de la Commission des finances (Cofin) ont rencontré le jeudi 10 et le mercredi 16 novembre 2016 Messieurs le Syndic Thierry Ami, Philippe Flückiger Municipal en charge des finances et Madame Anne Bertusi, Boursière. La Cofin remercie Messieurs Ami, Flückiger et Madame Bertusi pour leurs explications concises et l'échange ouvert qui a suivi.

Il est à noter que la Cofin avait reçu le préavis sur le budget le jour précédant le vote du Conseil sur le taux d'imposition... ceci a nécessité une deuxième version que vous avez reçue, la Cofin pouvant ainsi aisément suivre les coupes proposées par la Municipalité.

2. Analyse de la Commission

Dans le rapport de la Commission de gestion 2015, en page 12, l'analyse de la Cofin relevait qu'après plus de 10 ans de marge d'autofinancement positive, celle-ci devenait négative.

Le résultat de l'année 2015 a été équilibré **principalement par la dissolution** de fonds de réserve ou de provisions pour près de CHF 800'000.-.

La Commission de Gestion ajoutait ensuite « *en 2015, l'exploitation de la Commune n'a pas pu engendrer de cash, mais au contraire, a consommé ses réserves de liquidités pour le ménage courant. Si ce n'est pas un problème sur le court terme, elle ne saurait être tenable sur plusieurs années, et il faudra recourir à l'emprunt pour financer l'exploitation courante de la Commune.*

Il devrait en être de même en 2016 et 2017».

La Commission des finances constate que c'est le cas aujourd'hui.

Nous aimerions mettre en évidence les points suivants :

- La capacité fiscale des contribuables, personnes physiques de Cugy s'effrite, départ de 209 chefs de famille (contribuables), contre seulement 143 nouveaux chefs de famille (contribuables), d'où un déficit de 66 chefs de famille (contribuables) ;

- Les incertitudes liées à la péréquation financière directe, à la facture, sociale, les charges liées à l'enseignement et les charges provenant d'associations intercommunales ne cessent d'augmenter ;
- De leur côté, les revenus ont été basés sur ceux des comptes 2015, donc une base réaliste ;
- Le maintien du taux à 70% (par rapport au taux de 75%) des personnes physiques représente un manque de CHF - 463'400.00 ;
- Le maintien du taux à 70% (par rapport au taux de 75%) des personnes morales représente un manque de CHF -23'500.00 ;
- Les revenus liés aux droits de mutation et gains immobiliers sont au niveau de ceux qui étaient réalisés avant la construction d'Es Chesaux, soit CHF -100'000.- ;
- La Municipalité dans sa première version du budget, et avant le refus du Conseil d'augmenter le taux, avait déjà fait un effort de l'ordre de CHF 200'000.- ;
- La Municipalité a décidé de ne pas toucher au salaire du personnel de l'administration et de l'exploitation. Ceci nous semble juste, en revanche nous constatons qu'une diminution a été opérée dans les coûts du personnel intérimaire, prime au mérite, Municipalité et Conseil communal, ainsi qu'aux frais de formation (comptes 30) pour CHF - 78'450.-;
- Comptes 31, économies de **CHF 406'350.00**, dont notamment
 - o les entretiens d'immeubles, routes et territoires pour CHF -280'730.00
 - o différents postes d'honoraires et prestations de services pour CHF - 66'050.00
 - o achat de mobilier, équipement spécialisés pour CHF - 21'125.00
 - o imprimés et fournitures de bureau, Reflets de Cugy pour CHF - 13'000.00
 - o entretien de mobilier et installations techniques pour CHF - 11'970.00
 - o réceptions et manifestations pour CHF - 8'000.00
 - o électricité, chauffage, produits de nettoyage pour CHF - 5'475.00
- Comptes 35, participation à des associations et autres pour CHF - 37'600.00
- Comptes 36, aides et subventions CHF - 7 800.00
- Comptes 38, attribution aux réserves pour CHF + 3 000.00
- Comptes 48 prélèvements de réserves pour CHF +11 000.00

Soit des économies pour un total de CHF 516'100.00

3. Conclusion

En conclusion, nous avons :

- une diminution des revenus sur les impôts (dus au maintien du taux à 70%) et d'une estimation plus réaliste, soit – CHF 686'900.00 (page 5 blanche, comptes 210.4001.00 à 210.4040.00) ;
- Une augmentations des charges dictées par le Canton, la Confédération et autres charges imposées ;
- Une augmentation des amortissements liés aux préavis votés et réalisés ;
- Des économies pour un total de – CHF 516'100 ;
- Une diminution des charges d'intérêts liée à une renégociation d'un emprunt d'un montant de CHF 3'000'000.00 à taux négatif

Aboutissent à un déficit de CHF 1'491'157.20.

Après le vote du Conseil communal sur le taux d'imposition pour 2017, nous soutenons la Municipalité dans sa volonté de faire de cette législature une législature d'assainissement, de restructuration et de planification. Dans ce sens la Municipalité a dû se résoudre à suspendre la réalisation de différents projets d'investissements. A charge au Conseil de voter les prochains préavis en toute connaissance de cause.

Enfin, et c'est un signal fort, la Municipalité démontré dans ce nouveau budget sa volonté d'engager une politique stricte de contrôle des coûts. Nous rappelons que le montant figurant au budget n'est pas une obligation de dépenser et qu'il n'a qu'une valeur estimative.

Enfin, la Municipalité doit trouver, dans un premier temps, d'autres sources de revenus que l'augmentation du point d'impôt, par exemple une hausse des taxes financières et des émoluments, tâche qu'elle étudie continuellement et que, selon les recommandations de la Cofin, elle devrait présenter lors d'une séance dédiée à un budget prévisionnel sur l'ensemble de la législature partagé avec le Conseil Communal.

4. Proposition de la Commission

Vu les éléments susmentionnés, la Commission des finances propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 04/16.

Cugy, le 28 novembre 2016

Eric Bron Armand Jost Isabel Matos Philippe Muggli Andreas Zaugg